

## Quelle garde-robe !

« Lorsque Jacques de Caradeux, seigneur de la Chevalerie (Crosnières) mourut en 1577, on fit l'inventaire de sa garde-robe.

Elle était composée de paires de chausses de toutes les couleurs : velours cramoisi, velours rouge, blanc, serge grise, serge blanche, satin noir ; il y avait encore une dizaine de bas de chausse également de couleurs variées, en soie, étamine et serge. Les pourpoints étaient à la mode du jour, c'est à dire à la Henri III, cinq en satin, deux en toile de Hollande ; les colletins étaient en velours, satin, taffetas et drap ; des manteaux en taffetas, soie et drap ; une cape de serge ; un chapeau et un bonnet de velours noir. Il s'y joignait plusieurs ceintures de velours, deux dagues, l'une dorée, l'autre argentée, une paire de gants, un déshabilleur. Les chaussures étaient nombreuses : un paire de mules de velours noir, cinq paires d'escarpins dont deux de cuir blanc, deux en maroquin noir. C'était une garde-robe riche et extraordinairement fournie dans laquelle le linge de corps était réduit à deux chemises de soie, l'une ouvrée de soie noire, l'autre de soie rouge.

Cette garde-robe élégante contenait en outre « *six visaiges de masques* » : c'est que, au XVI<sup>e</sup> siècle, on ne se rendait pas aux fêtes sans être masqué. Aux noces, les gens comme il faut avaient le droit de prendre part aux ébats de la compagnie pendant une heure sans se démasquer et cela malgré plusieurs édits d'interdiction promulgués depuis François 1<sup>er</sup> jusqu'à Henri II. »

(A. Bouton : *Le Maine Histoire Économique et Sociale*, p.188-189)